



**Délibération n°2024-158**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2024)**

Date de convocation : 20/09/2024  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 25  
Nombre de délégués votants : 30

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. PINOUT Bernard représente M. GARROCCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, Mme POUUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

**Absents ou excusés** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CASADEBAIG Robert, Mme CLAVIER Hélène, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOURTEROT Josiane

**Pouvoirs** : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick  
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie  
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel  
M. MONGAUGÉ Jean-Luc donne pouvoir à M. DESSEIN Michaël  
Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à M. AUSSANT Claude

**Secrétaire de séance** : M. DESSEIN Michaël

**OBJET** : PROJET LIFE PYRENEES4CLIMA - CONVENTION CEREMA

**RAPPORTEUR** : Jean-Paul CASAUBON, Président

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public administratif de l'État, propose d'accompagner les EPCI de la Montagne béarnaise - Pays de Nay, Vallée d'Ossau et Haut Béarn - dans l'élaboration d'une stratégie territorialisée de réduction des vulnérabilités aux changements climatiques (1ère phase). Puis, de tester plusieurs actions avec l'ensemble des acteurs locaux sur le territoire (2ème phase). Pour cela, le CEREMA s'appuiera sur la gouvernance mise en place dans le cadre du Plan Avenir Montagne ingénierie.

Le projet LIFE PYRENEES4CLIMA sur l'adaptation au changement climatique dans les Pyrénées a été approuvé par le programme européen LIFE en juin 2023. Doté d'un budget Interreg POCTEFA de 20 millions d'euros, il est coordonné par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), par l'intermédiaire de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC).

Les 47 partenaires qui composent le projet auront 7,5 ans pour développer des actions d'adaptation au changement climatique, conçues pour le territoire de montagne et basées sur une approche transfrontalière.

Le projet vise à mettre en œuvre la stratégie pyrénéenne sur le changement climatique ; première stratégie européenne sur le changement climatique spécifiquement conçue pour une bio-région de montagne et transfrontalière. Le projet PYRENEES4CLIMA apportera la vision à moyen terme nécessaire pour répondre aux enjeux du changement climatique et deviendra un véritable accélérateur des politiques d'action climatique dans les Pyrénées.

Les résultats de ce projet ont vocation à intégrer les programmes menés par notre collectivité. Cela va bien entendu nourrir l'ensemble des plans et programmes comprenant un volet transition écologique (SCoT) mais également les actions opérationnelles des services de mobilité ou de rénovation de l'habitat permettant d'assurer une meilleure protection de la population.

Le Cerema propose pour cela une démarche de résilience qui permet de répondre concrètement au souhait de la collectivité de trouver des réponses d'adaptation aux changements climatiques en trouvant des solutions résilientes et efficaces. Dans un souci d'implication et d'engagement des acteurs locaux tout au long de la démarche, l'élaboration de la stratégie s'appuiera sur plusieurs ateliers collectifs.

La démarche proposée se déroule en deux phases sur une période de trois ans et demi :

- Une première phase de minimum 12 mois : imaginer, projeter, définir une stratégie de résilience
- Une seconde phase de minimum 18 mois durant laquelle seront développées et testées des actions.

La gouvernance du projet sera portée par le Cerema et s'inscrira dans la mesure du possible dans celle mise en place par Montagne béarnaise et veillera ainsi à s'adapter au calendrier et aux modalités de cette gouvernance (comité de pilotage, cellule technique et groupes de travail thématiques).

Un travail de capitalisation, de concertation et de restitution important sera mené avec les autres parties prenantes du projet PYRENEES4CLIMA, et en particulier un transfert de méthodologie (à travers la rédaction d'un guide d'élaboration de stratégie de résilience) sera réalisé par le Cerema avec les territoires espagnols volontaires pour s'engager dans une démarche similaire.

Aucune participation financière n'est attendue de la collectivité. Elle nécessite la participation d'élus volontaires, des DGS des trois EPCI et des services techniques des collectivités et en particulier, pour la Communauté de Communes du Pays de Nay, le service aménagement de l'espace (PCAET). La coordination territoriale et l'appui technique du CEREMA seront assurés à l'échelle de la montagne béarnaise.

Le montant total du projet sur les sites pilotes de la Montagne béarnaise est évalué à 155 000€. Il comprend l'ensemble des actions menées et des livrables rédigés par le Cerema pour les deux phases du projet. Le projet est financé à hauteur de 60% (soit 93 000€) par les fonds européens dans le cadre du projet LIFE PYRENEES4CLIMA. Le financement restant sera apporté par le Cerema au titre de la subvention pour charges de service public.

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

**ADOPTE** le présent rapport ;

**VALIDE** le partenariat avec le CEREMA et les autres collectivités de la Montagne béarnaise ;

**AUTORISER** le Président à solliciter des financements pour la réalisation de cette étude et à signer les actes et pièces relatifs à ce dossier.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

